

La dignité de la femme

Série ThéoDom : « Chrétiens dans la société »
série no.20, printemps 2022
sœur Christine Gautier

Saint Paul écrit aux Galates : « Il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. » (Galates 3, 28). C'était révolutionnaire à l'époque : tous ont la même dignité comme créatures et enfants de Dieu, mais est-ce vrai dans la pratique ? Et aujourd'hui l'Église s'intéresse-t-elle au sort des femmes ? Agit-elle en leur faveur ? Compte-t-elle sur elles ?

L'Église aussi dénonce un manque d'égalité homme/femme

L'Église s'est risquée plusieurs fois à parler de la place des femmes dans le monde, question sensible pour elle. Partons de notre époque, du Pape François :

« L'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que les femmes ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes. On affirme une chose par la parole, mais les décisions et la réalité livrent à cor et à cri un autre message. » (Encyclique *Fratelli Tutti*, §23)

François note donc un écart entre la théorie (l'égalité de dignité de la femme par rapport à l'homme) et les pratiques, ainsi que les mentalités qui sont à l'origine de ces pratiques. Ce retard vaut pour les sociétés et pour l'Église aussi d'ailleurs. L'horizon qu'il nous fixe donc comme un défi est de combler ce retard. Mais pourquoi ce retard ?

Le premier féminisme (1850-1945) et l'Église

Petit retour en arrière. Les courants féministes existent depuis plus d'un siècle, ils sont de diverses tendances (les féministes libérales, les socialistes, les postmodernes et autres...), et progressent par vagues et selon une certaine géographie. Nous n'avons pas le temps d'en retracer toute l'histoire et la sociologie mais tentons de situer l'Église dans ce grand mouvement.

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe, les féministes militaient pour le droit de vote, les fameuses « suffragettes », d'abord dans le monde anglo-saxon. En

France, c'est seulement après la seconde guerre mondiale que nous avons obtenu le droit de vote.

L'Église y tient sa place, avec par exemple, en France, la Ligue des Femmes Françaises, qui permet aux femmes de s'investir en politique dès le début du XXe siècle. D'ailleurs, dès le Moyen Age, des femmes prenaient part aux conciles, des assemblées d'Église locales ou régionales.

Femme au foyer et religieuse missionnaire

Pourtant fin XIXe, le discours officiel de l'Église sur la femme reste très marqué par des représentations de son époque. L'Église commence à se prononcer sur les réalités sociales en 1891, avec la première encyclique sociale de Léon XIII : *Rerum Novarum*. En latin dans le texte, cela veut dire : « de choses nouvelles ». Voici ce qu'il dit des femmes :

« Il est des travaux moins adaptés à la femme, que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques ; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, par nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille. » (*Rerum Novarum*, §42)

En fait, Léon XIII entend protéger les femmes exploitées par l'économie industrielle et les extraire du travail à la chaîne en usine. La femme au foyer à son époque est ce qui met le plus la femme à l'honneur.

Mais l'Église, ce n'est pas uniquement la voix officielle de l'enseignement du Pape. Le XIXe siècle a aussi vu fleurir une foule d'ordres religieux féminins qui se sont dévoués à des œuvres sociales, entre autres pour la promotion des femmes. Ce sont donc des femmes qui ont pris en main leur destin et cherché à améliorer celui d'autres femmes, en assumant de grosses responsabilités, mais dans le cadre très strict de vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et souvent en étant soumises à des hommes d'Église de qui dépendait la survie de leur ordre.

Dans les années 1930 pourtant, l'Église présente encore la situation de la femme au foyer comme un trône royal. Elle rejette une émancipation qu'elle voit comme une corruption de l'esprit de la femme et de la dignité maternelle : une fausse liberté et une égalité non naturelle (Pie XI, 1930, *Casti connubi*). Mais ce n'est pas le dernier mot de l'Église.

La période conciliaire : l'émancipation louée par les papes.

Avec le Concile Vatican II, dans les années 1960, le discours commence à changer, accueillant tout le mouvement des droits humains et l'intégrant dans son vocabulaire propre. C'est ainsi que le Concile affirme :

« Il est affligeant de constater que ces droits fondamentaux de la personne ne sont pas encore partout garantis. Il en est ainsi lorsque la femme est frustrée de la faculté de choisir librement son époux ou d'élire son état de vie, ou d'accéder à une éducation et une culture semblable à celles que l'on reconnaît à l'homme. » (*Gaudium et Spes*, §9)

Il devient normal que « les femmes, là où elles ne l'ont pas encore obtenue, réclament la parité de droit et de fait avec les hommes. » (*Gaudium et Spes*, §9). L'Église accueille alors l'émancipation de la femme comme un progrès. Certes il y a encore du chemin à faire, mais depuis 1965 des pas ont été faits.

Jean-Paul II par exemple, à l'occasion d'une conférence mondiale sur la femme qui s'est tenue à Pékin en 1995, a remercié les femmes et a demandé pardon pour les entraves à la libération de la femme venues d'hommes d'Église. Il lance aussi un appel :

« Il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la condition de femme et de mère n'entraîne aucune discrimination. Il est urgent d'obtenir partout l'égalité effective des droits de la personne et donc la parité des salaires pour un travail égal, la protection des mères qui travaillent, un juste avancement dans la carrière, l'égalité des époux dans le droit de la famille, la reconnaissance de tout ce qui est lié aux droits et aux devoirs du citoyen dans un régime démocratique. »

Les femmes dans l'Église

Là, le Pape Jean-Paul II parle de la place dans la société. Quelques années plus tard, le Pape François a aussi le courage de se pencher sur la situation des femmes dans l'Église, avec une précision : l'Église c'est très majoritairement des laïcs, comme vous et moi, et très minoritairement ceux que l'on appelle des ministres ordonnés : les prêtres. Dans sa première lettre, *La joie de l'Évangile (Evangelii Gaudium)*, François écrit : « Il faut encore élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église. » (§103)

Il appelle aussi à ce que les femmes soient présentes dans la vie sociale, et le travail « et dans les divers lieux où sont prises des décisions importantes, aussi bien dans l'Église que dans les structures sociales. »

Soyons francs : s'il lance cet appel, c'est précisément parce qu'il y a un problème... c'est un problème de société dont l'Église se saisit, un véritable défi pour devenir cohérent avec ce que l'on affirme en principe sur la femme. C'est pourquoi le pape François ose affirmer que :

« Les revendications des droits légitimes des femmes, (...) posent à l'Église des questions profondes qui la défient et que l'on ne peut éluder superficiellement. » (*Evangelii Gaudium*, §104)

La tâche est immense et très franchement on peut se demander si ces mots ne vont pas rester lettre morte. Effectivement depuis 2013, à part quelques nominations dans la curie (c'est-à-dire les ministères du Vatican), les mentalités ont-elles vraiment changé ? Disons que ce défi est l'horizon qui, pour une fois, est nettement pointé du doigt dans un texte officiel. Pour atteindre l'horizon, pas d'autre moyen que de faire un pas après l'autre, sans nous décourager si l'horizon semble s'éloigner au fur et à mesure que nous avançons.

Les femmes de l'Évangile

Et puis, si dans l'Évangile les femmes semblent ne pas beaucoup compter, elles ont une présence stratégique. C'est même à deux femmes que Dieu a confié son œuvre de salut, deux Marie. L'une a accepté de devenir la mère de Dieu, au risque de passer pour une fille-mère. Et c'est son audace qui a permis de lancer toute l'humanité dans l'aventure de l'amitié avec Dieu. L'autre, Marie-Madeleine, a été choisie comme premier témoin de la Résurrection et mandatée par Jésus pour annoncer sa victoire sur la mort et sur toute forme de mal. Or sans cette annonce, pas de foi possible. Cela lui a valu le titre bien mérité d'Apôtre des Apôtres. Toutes deux ouvrent un chemin, n'ayons pas peur de nous y engager !

Vidéo réalisée en collaboration avec frère Rémi-Michel Marin-Lamellet.